

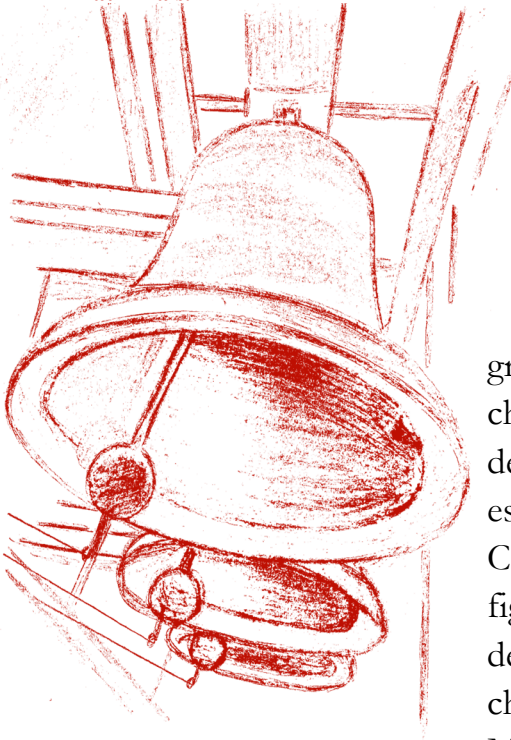
Janvier 2025
Prix: Libre participation
aux frais.

Le Carillon

Amiens—Boulogne—Calais—Croix—Lille—Tourcoing

Bulletin du Prieuré de la Sainte Croix n°209

C'est le Jubilé



grand sujet de joie, puisque chacun rentrait en possession de tous ses biens et que les esclaves étaient mis en liberté. C'était surtout une excellente figure de la grâce que Dieu devait accorder un jour aux chrétiens par les mérites du Messie véritable libérateur.

Le premier jubilé de l'histoire de l'Église fut décrété par le pape Boniface VIII pour l'année 1300, accordant « une entière et pleine rémis-

lions de fidèles se rendirent à Rome cette année-là, malgré la difficulté des voyages à l'époque ! Depuis 1475, ce jubilé extraordinaire est célébré tous les vingt-cinq ans.

Voilà donc cette année sainte qui se présente devant nous. L'Église y fait une singulière application des mérites de Jésus-Christ à travers cette indulgence extraordinaire par laquelle est remise toute la peine temporelle due à la justice divine pour les péchés remis dans le sacrement de pénitence.

Quelle que soit la manière dont nous pourrons suivre cette année sainte, souhaitons que ce temps béni d'expiation, de purification, de prière et d'honneur rendu à Dieu fasse écho en nous à travers une générosité renouvelée pour le service de Dieu.

Abbé B. Espinasse

Le Seigneur avait parlé à Moïse en disant :

« Parle aux enfants d'Israël et tu leur diras : vous sanctifierez l'année cinquantième, et vous annoncerez la rémission générale à tous les habitants du pays ; car c'est le jubilé ».

Le mot *jubilé* vient de l'hébreu

Jobel qui signifie allégresse et dont les Israélites se servaient pour exprimer leur joie en célébrant la miraculeuse délivrance de la longue captivité sous la tyrannie de Pharaon. C'était pour eux en effet un



Jubilé 2000

sion de leurs péchés » à ceux qui « vraiment pénitents et confessés », visiteront les basiliques romaines en cette année sainte. Cette annonce fut accueillie par des acclamations et l'on estime que deux mil-

tion, de purification, de prière et d'honneur rendu à Dieu fasse écho en nous à travers une générosité renouvelée pour le service de Dieu.

Pèlerinage à Rome en août 2025 : Aspects pratiques

Comme l'a annoncé le supérieur du district de France de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, nous irons à Rome les 19, 20 et 21 août 2025 pour profiter des nombreuses grâces de l'Année Sainte.

L'association *Pèlerinages de Tradition* est chargée de l'organisation matérielle de l'affaire en coordination avec la Maison Générale et le district d'Italie. Il nous paraît utile de vous donner maintenant quelques éléments concernant l'organisation.

I – Déroulement

Programme prévu :

Mardi 19 août

10.30 : Procession de la basilique Sainte-Croix-de-Jérusalem vers la basilique Sainte-Marie-Majeure.

12.00 : Entrée dans la basilique et récitation des prières jubilaires.

Mercredi 20 août

9.30 : Messe Solennelle au Colle Oppio (jardin proche du Colisée) puis pique-nique sur place suivi d'une procession vers la basilique Saint-Jean-de-Latran, entrée dans la basilique et récitation des prières jubilaires.

Jeudi 21 août

Processions vers les basiliques Saint-Pierre et Saint-Paul-hors-les-Murs. *Les horaires ne sont pas encore fixés.*

Ce programme est en cours de confirmation dans la mesure où les réponses à nos demandes tardent parfois à venir. Il est possible que certaines ne nous soient données qu'au dernier moment.

Les mesures de sécurité pour l'entrée dans les basiliques sont sévères (scan des sacs et des pèlerins) et entraînent des délais importants.

Le nombre des places à l'intérieur des basiliques est restreint. Certains pèlerins assisteront aux prières à l'extérieur – qui sera sonorisé – et entreront individuellement après.

II – Acheminement, hébergement, repas

Acheminements

L'organisation ne se charge pas des acheminements.

Vous pouvez faire appel à des agences amies :

Odéia 01 44 09 48 68

contact@odeia.fr

Via Sacra (agence de Rome)

06 28 73 77 79

info@viasacra.it

Le prieuré de Croix organise un pèlerinage avec ODEIA du 18 au 22 août. Détails et inscriptions sur le site Odeia (Clic sur Espace dédié, mot de passe 59) ou au 01 44 09 48 68. A partir de 1130 € par personne. Nous partirons de l'aéroport de Beauvais, situé à 2h de Lille, 1h45 de Cambain, Boulogne-sur-Mer et Eleu, 50 minutes de Amiens. Sur place, il est possible de laisser sa voiture dans un parking aux tarifs modérés. Il est possible de ne pas prendre les vols avec le groupe et de le rejoindre pour l'hébergement, le pèlerinage et les visites (le tarif est alors réduit de 264 euros). Odeia a réservé des hébergements religieux qui se trouvent tous dans Rome. Accompagnement par un prêtre du prieuré.

Hébergement

Pour l'hébergement, vous pouvez aussi faire appel à l'agence Odéia ou Via Sacra ou réserver un logement par vos propres moyens.

De plus, à l'instar de ce qui a été fait en l'an 2000, un **bivouac** d'environ 1000 places a été réservé à une vingtaine de kilomètres au nord de

Rome, proche d'une ligne de train. Pour une somme modique, vous y trouverez un espace pour monter vos tentes, des toilettes et des douches. Ce bivouac ouvrira dès le lundi soir (18 août) et fermera le vendredi matin (22 août).

Repas

Pour l'alimentation, un repas sera proposé le soir au bivouac avec possibilité de réserver des paniers-repas pour le déjeuner.

Pour les pèlerins ne logeant pas au bivouac, un panier-repas pourra être réservé uniquement pour le mercredi 20 août midi (pique-nique au Colle Oppio après la messe solennelle).

III – Inscriptions

Pour des raisons réglementaires de sécurité, l'inscription sera obligatoire. Les modalités d'inscription, notamment pour le bivouac et les repas, seront précisées ultérieurement. Le site d'inscription ouvrira à Pâques.

IV – Communication

Nous vous tiendrons régulièrement au courant de l'évolution du montage de ce pèlerinage par des brèves sur le site :

www.pelerinagesdetradition.com (onglet « Rome 2025 ») et les moyens habituels de communication.

Bonne et sainte année Jubilaire !

J. Le Conte, chargé de l'organisation.

V- Préparation spirituelle

Le thème du pèlerinage de Pentecôte du 7 au 9 juin 2025 sera lié à cette année sainte : *Pour notre Mère, la sainte Église.*

Le dossier doctrinal et spirituel sur ce thème, en vente à la procure, constitue une utile source de textes pour nourrir notre prière et notre méditation.

Sainte Dorothee de Eecke

La dévotion à sainte Dorothee est toujours vivante dans le village flamand de Eecke (encore aujourd'hui, une neuvaine de prières a lieu chaque année du 6 au 14 février).

Vierge et martyre, sainte Dorothee est originaire, non pas des Flandres, mais de Cappadoce, sur le territoire de l'actuelle Turquie. Arrêtée parce qu'elle était chrétienne en 311, elle convertit sur le chemin du martyre deux femmes qu'on lui avait envoyée pour tenter de la faire apostasier, et un homme, Théophile, qui avait commencé par se moquer du ciel pour lequel elle allait donner sa vie. « Épouse du Christ, tu m'enverras du jardin du paradis des fruits et des roses », avait-il lancé. Au moment où sainte Dorothee allait recevoir le coup de la mort, elle demanda quelques instants pour prier. Quand elle eût achevé sa prière, un enfant apparut portant dans un linge trois fruits et trois roses qu'il remit à Théophile. Convertit par ce miracle, ce dernier fut arrêté et suivit de peu Dorothee dans le martyre.

Depuis des temps immémoriaux, sainte Dorothee est honorée à Eecke, de sorte que l'on ne sait plus très bien ni depuis quand ni pourquoi le culte de cette sainte a pris de l'ampleur aussi loin de la Cappadoce. Il se pourrait qu'un chevalier y ait rapporté d'une

dies de peaux comme l'eczéma et les maux de tête.

De fait, il y a peu de chance de passer à Eecke par hasard : la perspective d'une bonne randonnée au départ de l'église (après y avoir fait vos dévotions bien sûr) peut vous y encourager. Vous pouvez choisir entre un circuit court (10km) et un circuit long (15 km), les deux très bien balisés (l'itinéraire et le descriptif de ce « Circuit du Klockhuis » peuvent être téléchargés sur le site du Conseil départemental evasion.lenord très consulté par les abbés du prieuré en vue de la balade du lundi après-midi).

Attention, vous serez peut-être tentés à l'arrivée par les spécialités flamandes que le restaurant en face de l'église (fermé le lundi) propose en libre service à emporter. C'est très appétissant et le risque est grand de prendre beaucoup plus de calories que l'on en aura perdu pendant la marche. Sans doute faut-il savoir parfois prendre des risques ...



SAINTE DOROTHÉE
Vierge et Martyre
invoquée depuis des siècles
dans la Paroisse Notre Dame d'Espérance d'EECKE (Nord)
avec neuvaine du 6 au 14 février

croisade des reliques de la sainte.

Ne passez donc pas à Eecke sans aller prier sainte Dorothee en son église. Vous pourrez en rapporter une bouteille d'eau de sainte Dorothee, que l'on invoque spécialement ici contre les mala-

Abbé B. Espinasse

Pour mieux suivre la messe : le *Te igitur*

Le Canon est la partie la plus sacrée de la Messe, pendant lequel se déroule le cœur du Sacrifice : la Consécration. L'Eglise insiste donc sur le mystère qui se déroule. C'est ainsi que les prières centrales de la Messe sont récitées *à voix basse* par le prêtre. La liturgie grecque tire un rideau entre le chœur et les fidèles, pour dissimuler l'action sacrée. Pendant un temps, l'Eglise romaine construisit même des jubés, véritables cloisons surmontées d'une galerie sur laquelle prenait place la chorale. Une dévotion intempestive s'était en effet répandue dans certaines régions : les fidèles n'assistaient plus qu'au moment le plus important de la Messe, bien mis en valeur par la liturgie. Certains allaient jusqu'à invectiver le prêtre qui ne prolongeait pas assez longtemps l'élévation, ou quittaient l'église aussitôt après... Une fois ces pratiques disparues, le Concile de Trente fit démolir les jubés pour raviver la dévotion envers le Saint-Sacrement, gravement mise en cause par les Protestants. Il n'en reste aujourd'hui que quelques exemples, comme à Saint-Etienne-du-Mont à Paris ou à... l'Hospice Comtesse à Lille.



Canon de la messe à Saint Nicolas du Chardonnet

Le Canon récité à voix basse invite à entrer dans le mystère de l'Eucharistie. L'Eglise s'efforce de magnifier par la splendeur des chants et des prières la grandeur de Dieu, mais à la Consécration, seul le silence est à la hauteur du



Jubé de Saint-Etienne-du-Mont

respect dû au mystère. Mgr Lefebvre compare ce silence à celui de Notre-Dame au pied de la Croix...



Jubé de l'Hospice Comtesse

Te igitur

Nous vous prions donc avec une humilité profonde, Père très clément, et nous vous demandons par Jésus-Christ votre Fils Notre-Seigneur, d'avoir pour agréables et de bénir ces dons, ces présents, ces sacrifices saints et sans tache, que nous vous offrons premièrement pour votre sainte Eglise catholique, afin qu'il vous plaise de lui donner la paix, de la garder, de la tenir dans l'union, et de la gouverner par toute la terre : aussi avec notre pape N., votre serviteur, notre évêque N., (notre roi N.), et tous ceux dont la foi est orthodoxe, et qui cultivent la foi catholique et apostolique.

En prononçant ces paroles, le prêtre élève les mains (et les yeux vers le crucifix qui surmonte l'autel), puis il baise l'autel en position de suppliant. Il trace ensuite des signes de croix sur les oblats. La Sacrée Congrégation des

Rites insistait beaucoup sur ces signes de bénédiction, avant que la réforme des années 60 les supprime sous prétexte qu'il y en avait trop...

Supplices : nous supplions Dieu de nous accorder ses grâces, en nous rappelant que nous ne les devons en rien à nos mérites, mais seulement à sa miséricorde. Ces sacrifices sont appelés *saints et sans tache* parce qu'ils diffèrent de ceux de l'Ancien Testament, où l'on offrait des biens matériels, et non le Corps et le Sang du Sauveur.

La prière pour l'Eglise

La Messe est un acte de culte essentiellement public et collectif, c'est pourquoi il est offert premièrement pour l'Eglise et non pour des individus. Notre-Seigneur s'offre pour tous les hommes, mais à travers l'instrument de son Corps mystique : il faut lui être associé pour bénéficier de ses effets. Le Canon demande quatre bienfaits : *pacificare*, donner la paix contre les persécuteurs, *custodire*, contre les hérétiques et autres ennemis, *adunare*, contre les schismes, *regere*, assurer un bon fonctionnement social.

Una cum Papa nostro : on prie pour le principal instrument de l'unité. Même les Grecs le mentionnaient à la Messe pendant les premiers siècles, et ce fut un scandale lorsque Dioscore d'Alexandrie fit

retirer des listes de prière le Pape St Léon, au V^e siècle, et quand Acace de Constantinople fit de même avec le pape Félix II. Cet usage revient sur la table dès qu'il y a des discussions pour mettre fin au schisme oriental (concile de Florence...). Le pape Pélage, au VI^e siècle, « écrit fortement aux évêques de Toscane que manquer à cette pratique c'était se séparer de l'Eglise universelle (Lebrun). » Cette expression signifie donc une certaine communion. S'agit-il de partager intégralement les positions du Pape régnant... ? Non, mais de prier pour lui. L'expression *una cum* n'indique pas une unité parfaite, mais relative : les Actes des martyrs parlent d'un saint jeté à la mer « *una cum serpentibus* », avec des serpents et non en communion avec eux ! Par ailleurs, le Pape lui-même, lorsqu'il célèbre la Messe, ne saute pas ce passage mais prie pour lui-même – cela n'aurait pas de sens de se déclarer en communion avec soi. Sans parler de la communion avec le roi, mentionné immédiatement après en Belgique par exemple. Celui qui en revanche refuserait de prier pour le Pape régnant ne serait pas exempt d'une tendance schismatique. La Messe rappelle ensuite la nécessité de prier pour nos évêques, responsables et instruments de l'unité de l'Eglise, quels que soient

leurs défauts.

En Belgique, on mentionne ensuite le roi, comme on le faisait en France sous l'Ancien Régime où les monarques tenaient beaucoup à cet usage. St Paul déjà recommandait de prier pour les rois (1 Tim 2, 1) – et à l'époque l'empereur s'appelait Néron ! *A fortiori* on doit donc confier à Dieu un prince chrétien. Déjà St Ambroise, pendant sa querelle avec Théodose, le menaçait de ne plus prier pour lui à la Messe.

Il est vrai toutefois que l'Eglise ne prie au canon que pour les catholiques : *una cum orthodoxis*, c'est-à-dire ceux dont la foi est droite, première condition d'appartenance à l'Eglise, *atque catholicae et apostolicae fidei cultoribus*, pour tous ceux qui travaillent à la conservation et la propagation de la foi. Le Père Lebrun fait remarquer que la prière liturgique pour les non-catholiques est réservée aux grandes Oraisons du Vendredi saint.

Une Messe hiérarchique

« La Messe est essentiellement une messe hiérarchique, et c'est pourquoi le prêtre se tourne vers Dieu, vers le crucifix, et non vers l'assemblée. Se tourner vers l'assemblée donnerait l'impression que c'est elle qui est essentielle dans le sacrifice de la messe ou dans la communion. Mais c'est une erreur, car ce n'est pas l'assemblée qui compte, mais

Dieu à qui nous offrons le sacrifice. Ce qui compte, c'est le sacrifice de la Croix, c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est pourquoi le prêtre se tourne vers la croix et vers Dieu : il offre le sacrifice à Dieu, suivi des fidèles, car le pasteur marche devant son troupeau pour l'amener vers Notre Seigneur Jésus-Christ, vers Dieu et vers le Ciel. Il y a donc une hiérarchie dans le sacrifice de la messe. Ce n'est pas une messe collégiale, il n'y a pas de collégialité dans l'Église. Dans la messe, on ne dit pas qu'on offre le sacrifice avec la collégialité des évêques. Au début du Canon, le prêtre dit qu'il offre le sacrifice de la messe avec celui qui remplit la fonction de pape et celui qui remplit la fonction d'évêque. Qu'il le fasse bien ou mal, c'est autre chose, et c'est le bon Dieu qui le jugera. Mais c'est un fait, on a d'abord

la hiérarchie, puis le prêtre, puis les fidèles, et pas seulement quelques-uns ou quelques familles, mais toute la société des fidèles. Car toute la société doit être représentée auprès du sacrifice de la Croix : les rois, les princes, les magistrats, les militaires, toutes les fonctions et professions, tous doivent s'unir auprès de Notre Seigneur Jésus-Christ puisqu'il est l'unique chemin pour aller au Ciel.

C'est ce qui sanctifiait la société, et c'est pourquoi l'église se trouve au cœur du village, au cœur de nos cités, représentant la maison de Dieu vers laquelle toute la population chrétienne se rassemble pour monter au Ciel. Tout cela a une signification merveilleuse, et c'est la signification du vrai sacrifice de la messe. » (Mgr Lefebvre, homélie à Rouen, 1^{er}

mai 1990, in *La Messe de toujours*, p.138).

Abbé L.M. Carlhian

La source principale de cet exposé est le livre de l'abbé Pierre Lebrun, Oratorien, *Explication des prières et cérémonies de la Messe*, 1716, réédité par le Séminaire d'Ecône. De nombreux livres reprennent le même sujet : Dom Guéranger, *Explication de la Messe*, Quentin Moreau, 2015, Mgr Chevrot, *Notre Messe, instructions paroissiales*, Desclée De Brouwer, 1941 ; et aussi les ouvrages plus récents (et plus faciles à se procurer) : abbé Daniel Joly, *La messe expliquée aux fidèles*, Clovis, 1998, abbé Patrick de la Rocque, *La sainte Messe pas à pas*, Clovis, 2020 ; abbé Delagneau, *Vivre le sacrifice de la Messe*, Marchons Droit n° 88. N'oublions pas le recueil de sermons et conférences de Mgr Lefebvre, *La Messe de toujours*, Clovis, 2005

La querelle du « Filioque »

Deuxième article de la série : "Catholicisme et Orthodoxie : ouvrir la question doctrinale".

La liste précise des points de doctrine que les « orthodoxes » reprochent aux catholiques n'est pas simple à établir, car une des caractéristiques des Orientaux séparés de l'unité romaine est justement d'être privés d'une autorité doctrinale incontestée. On sait ce qu'enseigne l'Église catholique, par la voix des papes qui parlent en tant que successeurs de saint Pierre ; on ne sait pas toujours bien de quelle auto-

rité peuvent se réclamer les professions de foi émises par les diverses instances orthodoxes à Constantinople, Athènes, Moscou ou ailleurs au cours des siècles : jamais une assemblée générale des Églises orthodoxes n'a examiné et tranché les points en litige avec Rome (le concile panorthodoxe, réuni en 2016 en Crète après plus de 50 années de préparatifs, n'a pas pu produire grand-chose de conséquent, étant donné l'abstention de plusieurs

sièges orthodoxes, en particulier le patriarcat de Moscou, de loin le plus important en nombre de fidèles). Sur le plan canonique donc, on peut considérer les théologiens orientaux non catholiques comme étant autant de penseurs privés, aux opinions peut-être pertinentes, mais dont l'autorité n'est pas incontestable, pas même forcément pour l'ensemble de leurs coreligionnaires.

Une difficulté : l'absence d'autorité doctrinale incontestée chez les "orthodoxes"

On ne saurait trop insister sur ce point, sinon on fera de graves confusions : tel écrivain, tel prélat ou même telle Église orthodoxe dans son ensemble peut professer une doctrine précise ; les autres écrivains, prélats ou communautés ecclésiales d'obédience voisine ne se sentiront nullement engagés. L'orthodoxie est de fait une nébuleuse où, sur le plan disciplinaire comme sur le plan théologique, il n'y a pas d'unité. C'est ainsi, pour prendre un exemple un peu énor me, qu'on trouve encore aujourd'hui des

Grecs ou des Roumains, fort rigoristes en matière de sacrements, qui n'admettent pas la validité du baptême conféré chez les Latins, alors que ce point n'a jamais posé de difficulté pour les Russes...

De cette situation, il ressort que, pour œuvrer en faveur de l'unité des chrétiens divisés, il faut éviter de se focaliser sur tel théologien ou sur

tel courant de l'orthodoxie ; on risquerait alors d'exacerber les antagonismes, en accordant à ces opinions une autorité qu'elles n'ont pas. Il vaut bien mieux, nous semble-t-il, exposer avec simplicité et méthode les points controversés, en s'appuyant sur l'histoire et sur les sources communes aux partis en présence (c'est-à-dire : sur la Sainte Écriture, sur les Pères de l'Église, et



Synode orthodoxe

sur les conciles œcuméniques et rites liturgiques antérieurs à la rupture) ; alors, on aura quelque chance de parvenir à discerner où se trouve la vérité, et à faire le pas pour y adhérer. Cette démarche intellectuelle n'est assurément pas suffisante pour constituer un acte de foi au sens précis du terme, mais c'est tout de même un préliminaire considérable qui

aura été accompli.

Venons-en alors aux principaux articles de foi controversés entre Rome et les Orientaux séparés. On peut en limiter le nombre à cinq, si l'on se place dans les controverses qui se sont durablement élevées et ont persisté jusqu'à l'époque contemporaine :

- la querelle du Filioque ;
- la question de la consécration eucharistique (épiclese ou récit de l'institution) ;
- le purgatoire ;
- l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge ;
- enfin et surtout, la juridiction du pape, successeur de Pierre.

La querelle du *Filioque*

Cette querelle reste à l'esprit de tous ceux qui connaissent un peu les relations

entre Rome et les pays orientaux, comme si elle était la pomme de discorde majeure ; ce qui n'est sans doute pas vraiment le cas. Cette querelle est une querelle proprement théologique, portant sur les « relations » entre le Saint-Esprit et les deux autres personnes de la Trinité divine : « le Saint-Esprit procède du Père », affirme le premier

concile œcuménique de Constantinople (381), dans une formule prononcée au Credo de la messe ; est-ce du Père seul (comme s'est mis à l'affirmer l'orthodoxie la plus anti-romaine), ou est-ce du Père et du Fils (comme l'ont déduit les latins, de façon explicite à partir du VIII^e siècle, au point de l'ajouter par la suite à la formule du Credo de la messe) ?

Commençons par remarquer que cette querelle n'est pas une « querelle byzantine », elle n'est pas une question de mots : refuser le *Filioque*, c'est en dernière analyse dissocier le Christ de l'Esprit-Saint ; or l'Esprit-Saint ne nous est pas donné indépendamment du Fils : cela n'est pas anodin, pour quiconque s'affirme disciple du Christ ; on trouve là le germe de graves déviations : plus d'une fois, dans l'histoire de l'Église, on a pu se réclamer du Saint-Esprit pour renouveler l'institution ecclésiale... Il faut encore noter qu'avant le schisme définitif au XI^e siècle, cette addition du *Filioque* n'avait jamais été considérée comme un motif de rupture. C'est ce schisme qui en a fait une nouvelle cause de discorde.

Historiquement, c'est le patriarche de Constantinople Photius qui, au IX^e siècle, avait rompu avec Rome de façon fracassante, en prétendant que le Saint-Esprit pro-

cede du Père seul – ce qui fait tout de même violence à la Sainte Écriture. En effet, il est bien écrit que « l'Esprit reçoit du Fils » (Jn 16/14), qu'« il sera envoyé par le Fils » (Jn 15/26) ; il est « l'Esprit du Fils » (Rom. 8/9) ou « l'Esprit du Christ » (Gal. 4/6). De même, cette doctrine se retrouve chez l'ensemble des Pères de l'Église latine (unanimes à ce sujet dès le IV^e siècle), et chez plus d'un des Pères grecs : dans les écrits de S. Épiphane, de S. Grégoire de Nysse, de S. Cyrille d'Alexandrie, de S. Maxime le Confesseur, on trouve des indications nettes en faveur de la « procession » du Saint-Esprit. Cela, des théologiens orthodoxes contemporains (le P. Serge Boulgakov, par exemple) le reconnaissent loyalement.

Il faut encore noter qu'avant le schisme définitif au XI^e siècle, cette addition du *Filioque* n'avait jamais été considérée comme un motif de rupture. C'est ce schisme qui en a fait une nouvelle cause de discorde. De fait, ce point a été, par la suite, pris en compte lors des différentes tentatives de restauration de l'union, en particulier en 1439, lors du concile de Florence auquel participaient les principaux prélats byzantins. Disons quelques mots de cet épisode : après neuf mois de débats approfondis, on par-

vint à un accord sérieux. Les Grecs reconnurent (et ce fut pour beaucoup une révélation) que les Latins n'étaient pas des hérétiques niant le caractère unique de la procession du Saint-Esprit ; et l'on put s'accorder sur la formule suivante (qu'on trouve déjà en S. Thomas d'Aquin deux siècles plus tôt) : « Le Saint-Esprit procède du Père et du Fils comme d'un principe unique. » Cette précision sauvegardait en effet la « monarchie divine » si chère aux grecs (c'est-à-dire, le fait que le Père est seul Auteur et Source de toute la Trinité). Pour des raisons politiques, l'union proclamée à Florence ne fut malheureusement pas durable ; il n'empêche que cet accord témoignerait, pour la suite des siècles, que la controverse était plus apparente que réelle. Détaillons un peu :

Objections grecques aux formules latines : réponses

a) Il fallait d'abord s'entendre sur l'interprétation des passages de la Sainte Écriture ayant trait au mystère trinitaire. En effet, la citation que les orthodoxes opposaient – et opposent encore – aux catholiques est cette parole précise de Notre-Seigneur (en Jn 15/26) : « Lorsque viendra le Paraclet, que je vous enverrai du Père, l'Esprit de vérité, qui procède du Père [mais pas du Fils, comprennent nos

contradicteurs], celui-là rendra témoignage à mon sujet. » Mais contre cette objection, le concile de Florence rappela la réponse déjà classique au XV^e siècle – et on peut la comprendre même si l'on n'est pas théologien chevronné : le Père et le Fils sont égaux en tout, sauf dans le fait que l'un est Père et que l'autre est Fils (cf. Jn 16/15 : « Tout ce qui est à mon Père est à moi ») ; le fait d'être le principe dont procède le Saint-Esprit (la « procession » du Saint-Esprit) ne relève pas de ces relations de parenté ou de filiation ;

donc cette « procession » du Saint-Esprit est commune au Père et au Fils. La formule latine du Credo de la messe latine ne s'oppose donc pas au passage de l'Évangile cité précédemment : l'Église catholique n'a fait qu'explicitement la Sainte Écriture.

b) Il y avait aussi et peut-être surtout, dans cette querelle, une question de désaccord sur le sens des mots – et il est vrai que certains termes étaient, depuis des siècles, sources de malentendus ; le terme « procéder » est de ceux-là : à Florence, une fois

que les Grecs eurent admis que le mot latin « procession » est très géné-



Roublev — Icône de la Trinité

ral – ce qui n'est pas le cas du mot grec par lequel on le traduit d'ordinaire – une difficulté qui paraissait insurmontable s'évanouit.

Lors de ce concile de Florence, l'Église romaine rappela sans équivoque ce qui, depuis S. Thomas d'Aquin, faisait partie des données bien admises chez les Latins, à savoir l'équivalence des deux formules théologiques suivantes : « Le Saint-Esprit procède du Père et du Fils » (employée par les Occidentaux) ; et : « Le Saint-Esprit procède du Père par le Fils », expression élaborée

par S. Grégoire de Nysse au IV^e siècle, consacrée par S. Jean Damascène quatre siècles plus tard, et adoptée par l'ensemble des Orientaux.

Tout théologien dépourvu de parti-pris peut et doit, nous semble-t-il, admettre cette équivalence, à la lumière des écrits des Pères et des actes du concile de Florence (qui réunissait, soit dit en passant, toutes les conditions propres à le faire admettre par les Orientaux les plus sourcilleux : l'assemblée avait été régulièrement convoquée : elle était composée d'évêques représentant l'ensemble de la chrétienté, Orient et

Occident, y compris l'évêque de Rome successeur de saint Pierre ; il n'y manquait pas même la présence de l'empereur byzantin - présence qui n'était pas facultative, selon les conceptions orientales).

Reconnaissons d'ailleurs, pour terminer ce survol d'une question théologique controversée, qu'aucune formule théologique ne pourra jamais parfaitement rendre compte du mystère de la Sainte Trinité : les deux traditions, latine et grecque, n'épuisent pas le mystère, mais en donnent des éclair-

rages différents quoique non contradictoires.

Le vrai reproche fait au "Filioque" : son insertion dans la liturgie

En fait, ce que reprochent les orthodoxes aux catholiques à propos du *Filioque*, c'est moins le sens de ce mot que son insertion dans la formule liturgique : en 381, le concile œcuménique de Constantinople, qui avait proclamé cette formule de Credo qu'on chante à la messe, avait interdit d'en modifier quoi que ce fût à l'avenir. D'où, d'ailleurs, les réticences du Saint-Siège à avaliser, au XI^e siècle seulement, cet ajout du *Filioque*, qui au départ s'était introduit subrepticement en Espagne et dans l'Empire carolingien vers les VIII^e-IX^e siècles... En Occident, on était sans doute moins sourcilieux pour respecter la lettre des conciles antiques ; et dès le début du XIII^e siècle, le développement pratique du pouvoir pontifical allait clarifier l'articulation entre l'autorité du pape et celle

des conciles (fussent-ils œcuméniques) ; la supériorité bien avalisée du successeur de Pierre sur les conciles, fait que cet ajout, approuvé par le Saint-Siège, ne choqua nullement les Latins – ce qui ne fut pas le cas des Grecs, jusqu'à aujourd'hui... Et ce sont ces réticences grecques qui font que l'Église romaine n'impose pas la formulation du Filioque dans les liturgies orientales ; plus exactement, là où cette formulation pourrait heurter et constituer un obstacle au retour à la foi des chrétiens séparés, on ne l'introduira pas ; inversement, en pays latin où son omission pourrait choquer, elle pourra être rendue obligatoire. Cependant, la doctrine exprimée par cette formule est exigée de tout catholique : sinon, l'unité de foi serait absente !

Achevons ces propos en citant la liturgie byzantine, expression incontestée de la foi orientale, celle même que célèbrent tous les orthodoxes des Balkans ou des pays slaves, et qui, sur le

point qui nous occupe, ne contredit pas la foi romaine. On trouve en effet, au jeudi de la Pentecôte : « Le Saint-Esprit a la même nature que le Père et le Fils et est assis sur le même trône ; lumière très parfaite, il procède du Père éternel et parfait par le Fils. »

Et à la fête de S. Denys l'Aréopagite (3 octobre) : « Jésus-Christ monte au ciel près de son Père, et envoie à ses disciples l'Esprit-Saint qui procède de Lui. » On peut donc se risquer à affirmer que cette question du Filioque, loin d'être la pomme de discorde qu'on a voulu en faire à une époque relativement récente, est plutôt un prétexte, invoqué après coup, et non une cause de rupture.

R.P. Damien-Marie

Le R.P. Damien-Marie est membre de la Fraternité de la Transfiguration. Fondée par le R.P. Lecareux et installée à Méryny, celle-ci dessert plusieurs lieux de culte en France et s'intéresse à la conversion des schismatiques orientaux.

Source : <https://laportelatine.org/formation/doctrine/la-querelle-du-filioque>

Conférences de l'histoire de l'Église

Le **samedi à 10h30 au prieuré de Croix**, avant la Messe de 11h20. Destinées d'abord aux membres du Tiers-Ordre de la Fraternité, mais ouvertes à tous !

25 janvier : Le Grand Schisme

15 février : Sainte Jeanne d'Arc

8 mars : La crise spirituelle du XIV^e et du XV^e siècle : Huss et Wiclef

29 mars : Ombres et lumières de la Renaissance

La Cht'ite Chronique



Du 26 au 28 octobre 2024 : Une bonne délégation de nos chapelles prend part au pèlerinage de Lourdes. Les Louveteaux de Lens jouent les prolongations et restent, sous la houlette des Cheftaines et de l'abbé Carlhian, jusqu'au 31 pour mieux découvrir la ville des Apparitions.



15 et 16 novembre 2024 : réunion de Doyenné à l'école Saint-Jean-Baptiste de Camblain-l'Abbé. Les prêtres des Hauts-de-France se retrouvent pour organiser l'apostolat, échanger des nouvelles, plancher sur quelques questions morales, et resserrer les liens fraternels. M. l'abbé Peignot, Supérieur du District de France, nous fait l'honneur de sa présence et en profite pour visiter une à une toutes les chapelles desservies par le Prieuré au cours du week-end : un beau périple de la Flandre à la Picardie.

Jeudi 21 novembre : la Fraternité célèbre un évènement fondateur, les 50 ans de la Déclaration de Mgr Lefebvre en 1974. Celle-ci est commentée en chaire le dimanche suivant, pour réaffirmer notre fidélité à la ligne de conduite de notre fondateur depuis un demi-siècle.

Du 25 au 29 novembre 2024 : les abbés Barrère et Bal Pétré se rendent à l'école Saint-Michel de la Martinerie pour participer à la Session annuelle de Théologie du District, cette fois-ci consacrée à la pensée de Saint Augustin.



Jeudi 28 novembre : M. l'abbé Nicolas Cadiet, enseignant à l'Institut universitaire St Pie X et ancien professeur de Séminaire, présente les points forts et les faiblesses de la « Théologie du Corps », développée par Jean-Paul II, devant une assistance nombreuse et attentive, au Prieuré de Croix.

Samedi 7 décembre 2024 : traditionnelle procession aux flambeaux de l'Immaculée Conception à Lille, cette fois-ci anticipée la veille de la fête. Malgré une météo inquiétante, les participants sont nombreux et se retrouvent avec joie pour un vin chaud.



Du 12 au 14 décembre 2024 : montage de la crèche de Notre-Dame du Rosaire par un groupe d'étudiants motivés.



Jeudi 19 décembre 2024 : le Prieuré de Croix participe à l'Adoration perpétuelle organisée par la Fraternité.

Mercredi 1^{er} janvier 2025 : les prêtres du Prieuré confient cette année aux Cœurs de Jésus et Marie, et assurent les fidèles de leur dévouement et de leurs meilleurs vœux !


Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X



Jubilé 2025
Pèlerinage international à Rome
Envoyez des ouvriers à votre moisson

Du 19 au 21 août

Processions vers les basiliques majeures
Messe solennelle le 20 août
au parc Colle Oppio

Pour plus d'informations : www.pelerinagesdetradition.com
et www.iub2025.org